

**PREVENTICA TOULOUSE 2009
CONFÉRENCE
SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DÉLOCALISATIONS D'ENTREPRISES.**

A l'heure où les fermetures d'entreprise s'accélèrent, où des salariés remerciés vont grossir les rangs du chômage, où l'insécurité professionnelle gagne du terrain, le film « service de santé au travail et délocalisations d'entreprises » présente un regain d'intérêt. Illustré par le témoignage d'un médecin et de deux infirmières chargés de l'accompagnement des salariés, il retrace à la fois le vécu des salariés et du service médical au moment de la fermeture de leur entreprise.

L'étude des conséquences d'une fermeture d'entreprise sur la santé des salariés est un sujet méconnu. Les quelques auteurs ayant abordé le thème (sociologues, psychologues, médecins du travail...) constatent une grande souffrance des employés.

Dans le cas présent, les fermetures concernent, une entreprise au départ, familiale de type taylorien, rachetée par un gros groupe équipementier en 2001. Située sur deux sites dans la même région, elles ont été décidées successivement en 2002, puis en 2003.

A travers ce film, on constate :

La détresse et les difficultés des salariés qu'ils manifestent à travers des signes plus ou moins évocateurs : fréquentation accrue du service médical, augmentation des demandes de soins, manifestations de troubles physiques et psychiques, conduites addictives, manifestations de violence.

Le manque d'expérience du personnel médical dont la mission est d'accompagner les salariés tout en étant victime du plan social.

Quelle aide apporter ? Quels moyens mettre en œuvre ?

Le film montre son désarroi devant une situation inédite.

Sur un plan collectif, c'est le constat de l'absence ou de l'insuffisance de relations avec le CHSCT et les partenaires sociaux.

Du déni flagrant de la direction du problème psychosocial.

Et enfin et surtout il faut souligner le grand vide pour les salariés qui se retrouvent alors isolés après la fermeture de l'entreprise.

A l'heure actuelle, l'absence de statistique ne permet pas d'évaluer l'impact de ces plans sociaux sur la santé des salariés à moyen et à long terme.

Ce constat nous a conduits à élaborer un certain nombre de mesures pour une meilleure prise en charge des salariés dans ces situations qui touchent leur intégrité physique et mentale.

Plusieurs types de propositions :

- Les mesures d'accompagnement pendant le plan mais aussi après la fermeture de l'entreprise pour assurer le suivi sanitaire des salariés.

- Les acteurs concernés dans l'entreprise et les partenaires extérieurs qui peuvent apporter un soutien à l'équipe en place et assurer le suivi des salariés après la fermeture.

- Les mesures réglementaires :

- reconnaissance d'un risque professionnel
- évaluation du risque (document unique)
- suivi post-professionnel à intégrer dans le plan social (bilan médical de fin de contrat, suivi médical jusqu'au prochain emploi)
- reconnaissance de « maladies à caractère professionnel »
- veille sanitaire

- Autres mesures :

- formation des différents acteurs

En conclusion, ce film revêt tout son intérêt dans une situation de crise économique actuelle et internationale qui a pour conséquence, les médias nous le rappellent tous les jours, l'augmentation de fermetures d'entreprises et de délocalisations avec un besoin accru d'accompagnement des salariés et une sollicitation plus grande des services de santé au travail. La réflexion sur les propositions d'actions et d'accompagnement en particulier par une équipe pluridisciplinaire démontre qu'il est possible d'assurer un suivi médical lors d'un plan social et une veille sanitaire.

Nicole JOLIMOY
Chantal ROUILHÈS
Infirmières de santé au travail



Midi-Pyrénées

Contact : contact@midi-pyrenees.git-france.org

Site : <http://midi-pyrenees.git-france.org/wp/>